

Critère 2.1:

Copie du ou des programme(s) détaillé(s) théorique ou pratique pour chaque formation

ATTENTION vous devez :

- Ne garder que les permis dispensés au sein de votre école de conduite
- **IMPORTANT** : La labellisation est une marque de qualité c'est pourquoi vous devez **ADAPTER LES PROGRAMMES EN FONCTION DE CE QUE VOUS DISPENSEZ DANS VOTRE CENTRE DE FORMATION : IL S'AGIT DE SE DEMARQUER DES AUTRES CENTRES EN VALORISANT SES FORMATIONS.**

ATTESTATION 7 HEURES 2 & 3 ROUES

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : 320,00€ H.T

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2011, le permis B permet de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm³ ou un 3 roues (catégorie L5e) à condition de suivre cette formation dont les objectifs sont :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation.
- La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles.
- Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2 heures de théorie

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).
- Apprentissage des risques concernant l'adhérence.
- Prise de conscience physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

- Prise en main du véhicule
- Vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage...
- Sensibilisation sur le positionnement du regard
- Formation à l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

Et 3 heures de pratique en circulation

- Circulation en et hors agglomération.
- Apprentissage d'une conduite sereine, en adéquation avec le code la route et respectueuse des autres usagers de la route.

ATTESTATION 7 HEURES 2 & 3 ROUES

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 21 ans
- Être titulaire du permis de conduire B depuis minimum 2 ans (La formation peut être suivie 1 mois avant les 2 ans du permis B)

RESULTATS ATTENDUS

- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Depuis le 1er novembre 2014 la **conduite accompagnée est accessible dès 15 ans**. Elle offre l'avantage de pouvoir passer l'examen du permis de conduire dès 17 ½ ans. Le candidat pourra ainsi conduire seul le premier jour de sa majorité.

Contact :

04 73 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

Un an minimum

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

Programme :

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

3) Une formation pratique :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Avoir minimum 15 ans

RESULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

Formation complémentaire des conducteurs novices

Contact :

04 73 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux conducteurs ayant une faible expérience de conduite de percevoir davantage les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés

Réduire le délai probatoire qui est normalement de 3 ans, à 2 ans avec 2 points de rajoutés aux 6 points initiaux la première année, puis 4 points la seconde et dernière année de probatoire.

Pour le titulaire du [permis de conduire](#) ayant bénéficié de l'[apprentissage anticipé de la conduite \(AAC\)](#), l'objectif est de réduire le délais probatoire de six mois. Dans ce cas, le [permis de conduire](#) est alors majoré de trois points à la fin de la première année du délai probatoire, puis 3 points 6 mois après.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquences et objectifs	Contenus
1 Construction du groupe Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 30 min	Alterner les techniques de présentation en privilégiant les techniques dynamiques. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, situations de presque accident rencontrées ...).
2 Autoévaluation des élèves Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée: 1 heure	A partir du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
3 Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1h15	Evaluer individuellement sa perception des risques notamment au regard du vécu des élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des risques en situation de conduite. <i>Un simulateur peut être utilisé</i>

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

Formation complémentaire des conducteurs novices

4 Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes.	Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des situations de conduite complexes.
5 Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route. Etre conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée 1h30	Cette séquence s'appuie sur les réponses du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation et qui traitent des questions de mobilité. En sous-groupe : faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. Utiliser des outils statistiques présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.
6 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Etre capable de construire et anticiper ses déplacements. Etre capable de résister aux influences. Etre conscient de la conséquence de ses décisions. Durée : 1h20	Travail à partir de situation types (sorties festives, nuit, vigilance, à plusieurs, distracteurs, produits ...). Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers non visibles ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. -
Bilan avec engagement : Durée 10min	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.

Formation complémentaire des conducteurs novices

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir obtenu un des permis de conduire suivant depuis 6 à 12 mois : B1 ;B ;A1 ;A2

RESULTATS ATTENDUS

- Réduction du délai probatoire
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et d'exercices pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

LA CONDUITE SUPERVISEE

La conduite supervisée est une alternative à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). C'est une conduite accompagnée où l'élève acquiert de l'expérience grâce à un accompagnateur avant de passer ou de repasser l'examen pratique.

Contact :

04 73 52 27 35

cfrentreuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

En rendez-vous préalable de 2 heures

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La conduite supervisée permet :

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale obligatoire mais un parcours de 1000 km minimum doit être effectué :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur

Programme :

La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur.

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route

PASSERELLE A2 VERS A

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentreuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
- Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

PASSERELLE A2 VERS A

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Le candidat doit être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans
- la formation peut être suivie 3 mois avant les 2 ans du A2

RESULTATS ATTENDUS

- obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

PERMIS MOTO A2 (MAXI SCOOTER OU MOTO AUTOMATIQUE)

Vous êtes lassé de votre scooter 125 et vous souhaitez passer à la catégorie supérieure ? L'aspect pratique du scooter vous séduit plus que ceux d'une moto ? **Le permis maxi scooter est particulièrement intéressant si vous êtes situées dans les milieux urbains** ou si le maxi scooter présente pour vous un réel avantage en terme de déplacement. Et vous n'aurez pas à passer par l'apprentissage de la maîtrise de l'embrayage et de la boîte de vitesse!

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A2 mention code « 78 ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Cette formation a une durée minimum de 20 heures. Elle se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures).

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maîtriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maîtriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maîtriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maîtriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de formation minimum

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

PERMIS MOTO A2 (MAXI SCOOTER OU MOTO AUTOMATIQUE)

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A2 mention « code 78 »

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

PERMIS MOTO A2

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de formation
minimum

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A2 pour conduire une moto d'une puissance inférieure ou égale à 35 Kw.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Cette formation a une durée minimum de 20 heures. Elle se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures).

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefour à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

PERMIS MOTO A2

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique moto.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A2

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec le permis AM vous pouvez conduire dès 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité.

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie en deux-roues :

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite. Durée : 30 minutes

En s'appuyant sur l'analyse du questionnaire d'auto-évaluation du livret renseigné par l'élève avant de commencer sa formation, cette séquence a pour objectifs de :

- permettre à l'enseignant de mieux connaître les élèves et d'adapter son enseignement ;
- faciliter l'expression des élèves et les échanges sur le respect des règles (signalisation et règles de circulation), les grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation d'alcool ou autres produits, utilisation de distracteurs) et sur l'interaction entre le comportement des autres et son propre comportement (influence et pression des pairs).

Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation. Durée minimale : 1 heure

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur ; leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquence 3. Apports théoriques (code de la route). Durée : 30 minutes

- la signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle ;
- les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle ;
- positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction ;
- franchissement d'intersections et régime de priorité.

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

8 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique. Durée minimale : 3 heures de conduite effective par élève.

Ce volume horaire comprend le(s) temps d'interruption dédié(s) aux échanges pédagogiques entre l'enseignant et les élèves.

La séquence en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée.

Choisir la position sur la chaussée

Franchir les différents types d'intersections et changer de direction :

Séquence 5 : sensibilisation aux risques. Durée minimale : 1 heure

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. Si les conditions le permettent, cette séquence est collective. Par ailleurs, elle peut être intégrée et organisée dans le cadre de la partie théorique d'un rendez-vous pédagogique de l'apprentissage anticipé de la conduite défini à l'article R. 211-5 du code de la route.

Cette séquence vise à :

- informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et le ou les parents ou le représentant légal des élèves mineurs, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur et de l'obtention d'une première catégorie de permis de conduire ;
- informer le ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal sur les compétences travaillées pendant la formation, par l'élève conducteur et retranscrites dans le livret.

L'enseignant traite, en fonction des profils qu'il a identifiés, quatre thématiques parmi les thématiques suivantes :

- les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ;
- la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ;
- la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ;
- l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 14 ans

RESULTATS ATTENDUS

- L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre aux élèves les attestations de suivi de la formation, renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une formation pratique

Séquence 1. – (durée : 2 heures) 1h sur simulateur – 1 heure Dans un trafic nul ou faible.

L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures. Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *sur devis*

PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales depuis plus de 3 mois

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

Permis B96

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures
- Horaires de la formation : à définir

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le permis de conduire catégorie B96
- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et de son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV / MAR et dans toutes les situations de circulation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE HORS CIRCULATION : 4 HEURES

- Le code de la route spécifique à l'ensemble de véhicules
- La signalisation et les règles de circulation spécifiques à la conduite de l'ensemble de véhicules
- Les vérifications indispensables de sécurité d'avant départ
- L'attelage et le dételage en sécurité
- Les manœuvres avec l'ensemble de véhicules

SÉQUENCE EN CIRCULATION : 3 HEURES

- La conduite de l'ensemble de véhicules en circulation et la communication avec les autres usagers
- Les changements de direction et le positionnement sur la chaussée en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules
- L'anticipation des distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires en virages et voies étroites
- Le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

Permis B96

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- À Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de catégorie B attelé à une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3,500 tonnes sans dépasser 4,250 tonnes.
- Etre titulaire du permis B en cours de validité.

RESULTATS ATTENDUS

- Quels sont les résultats observables, voire quantifiables, au regard des objectifs visés ?
- ...

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation, diplôme, ...

Permis B STAGE ACCELÉRÉ

Vous souhaitez passer votre permis en accéléré, **obtenir votre permis de façon rapide** avec des formations en intensives ? Le permis accéléré est généralement en conduite collective mais peut être complété de cours individuel.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B :

- La mémorisation et l'automatisation des gestes nécessaires à la conduite sont améliorées.
- Progression rapide grâce à l'émulation liée au travail collectif
- Présentation rapide à l'examen de conduite

PROGRAMME DE LA FORMATION

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

3) **Une formation pratique** :

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

Permis B STAGE ACCELÉRÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

L'un des atouts du permis accéléré est de pouvoir concentrer toutes vos heures de conduite sur une courte période, évitant ainsi les temps d'attente entre deux cours de conduite. Ainsi vous gardez mieux les acquis de la leçon précédente.

Pour ce qui est de la pratique dans une formule permis de conduire en accéléré, le temps de formation est très souvent de 2 semaines avec plusieurs heures de conduite par jour.

Cette formation se déroule avec un enseignant de la conduite en cours particulier ou avec en groupe avec 2 autres élèves. Chacun des élèves conduit plusieurs heures par jour et reste dans le véhicule pendant que les autres conduisent. Il peut alors bénéficier des explications faites par le moniteur à l'élève qui est au volant et apprendre des erreurs de ses camarades.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Permis B

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B

PROGRAMME DE LA FORMATION

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

3) **Une formation pratique** :

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

Permis B

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 17 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Permis BE

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

- heures
- Horaires de la formation : à définir

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le permis de conduire catégorie BE
- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.
- identifier s'il a été atteint ou non.

PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPÉTENCE : 1 - MAITRISER LE MANIEMENT DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord .
- S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un attelage et un dételage.

COMPÉTENCE 2 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE DE VÉHICULES ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).
- Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Permis BE

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

COMPÉTENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPÉTENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- savoir lire et écrire le français.
- Être titulaire du permis B en cours de validité.
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS & SANCTION DE LA FORMATION

Permis de conduire de la catégorie BE, Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées et véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage ; supports pédagogiques spécifiques au BE

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : obtenir le permis BE

PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

Une formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Une formation pratique

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

13 heures (minimum légal obligatoire)

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

PUBLIC VISE

La formation au permis B à embrayage automatique s'adresse :

- A tout le monde et en particulier à ceux qui ont envie de se faciliter la tâche et conduire plus simplement Aux personnes ayant des difficultés à manier une boîte de vitesse lors de leur apprentissage
- Aux personnes atteintes de certains handicaps physiques (ex : problème de mobilité au niveau de la jambe gauche)

PREREQUIS

- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir minimum 17 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B restreint à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation : les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS : aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'ETG
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- avoir été soumis à un examen médical préalable devant la commission départementale, lorsque cet examen est prévu par la réglementation (dans le cas de certains handicaps, pour les candidats ayant été exemptés ou réformés du service national, ...).

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A1

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, et de la mention Deux Roues.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

STAGE CODE ACCELÉRÉ

Vous souhaitez passer votre code en accéléré, avec des formations en intensives ? Le stage code accéléré est fait pour vous !

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route :

- Le principal avantage du stage code accéléré est de pouvoir concentrer le maximum d'heures sur une période très courte.
- Les séances de cours ou de code étant très rapprochées, vous ne perdrez pas de temps à reprendre les connaissances oubliées.
- Ce stage peut être suivi quel que soit la catégorie de permis (Permis B ; Permis A ; les formations du groupe lourd ; suite à une annulation de permis...).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation

La formation rapide à l'épreuve théorique général, (ETG) aussi appelée stage code, est brève et efficace. La durée d'apprentissage des règles du code de la route varient en fonction du CER de 3 à 5 jours de formation intensive.

Le nombre d'heures quotidiennes varient de 5 à 7 heures suivant les autos écoles CER.

Programme de la formation

Vous verrez thème par thème tout ce que vous devez savoir du code de la route et des pratiques les plus sûres à employer sur la route.

Nous vous recommandons vivement de préparer votre entrée en stage en suivant les cours théoriques en e-learning proposé par votre établissement CER.

Des cours seront animés par un enseignant de la conduite alternés de test pour mettre toutes les chances de votre côté. L'objectif pour nous est de vous apporter la meilleure compréhension et la meilleure progression possible. C'est ainsi que vous obtiendrez la plus grande réussite à votre examen du code de la route.

Cette méthode pédagogique est rapide et offre de bons résultats.

Contact :

04 79 52 27 35

cfrentredeuxlacs@gmail.com

DURÉE DE LA FORMATION

De 3 à 5 jours

LIEU DE LA FORMATION

Partout en France

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

STAGE CODE ACCELÉRÉ

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Le stage code accéléré ou stage conduite accéléré convient surtout à des personnes capables d'apprendre vite, déjà habituées aux engins motorisés.
- Il convient également aux personnes qui souhaitent repasser leur permis de conduire rapidement suite à une invalidation de celui-ci.

RESULTATS ATTENDUS

- obtention du code de la route (Epreuve Théorique Générale)

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : suivre la formation

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation